

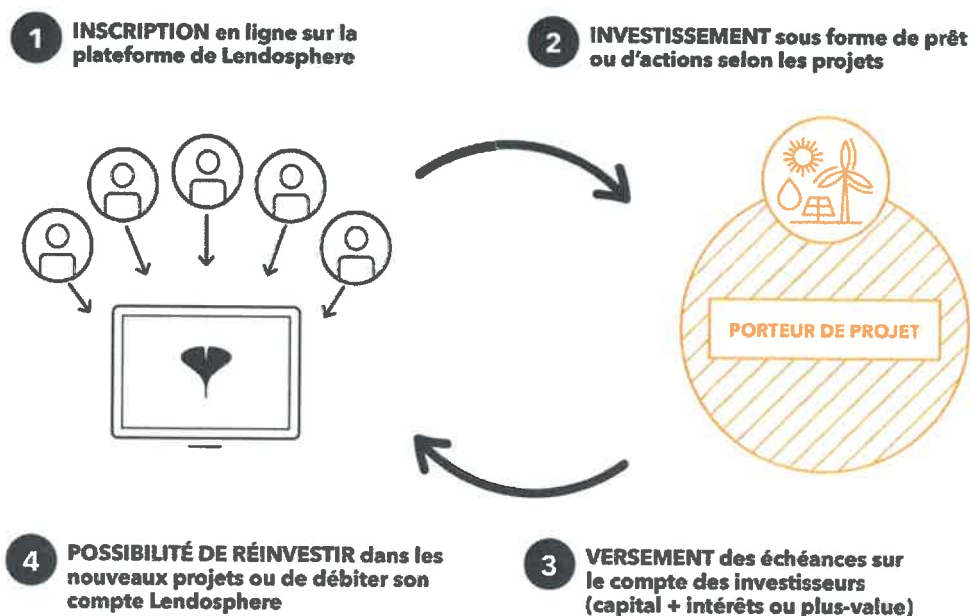
## Un financement participatif pour la centrale solaire de Rochebrune

EDF Renouvelables lance le 2 mai un financement participatif, via Lendosphere, dédié à la centrale photovoltaïque de Rochebrune, mise en service en novembre 2023 sur l'ancienne installation de stockage de déchets inertes de la commune. D'un montant de 115 000 euros, la collecte est réservée du 2 au 16 mai aux habitants de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance puis, à partir du 17 mai, elle sera élargie à ceux des départements : Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Drôme, Isère et Savoie.

Les modalités de cet investissement (rendement, durée, etc.) sont présentées sur : [www.lendosphere.com/rochebrune](http://www.lendosphere.com/rochebrune)

### PERMANENCE D'INFORMATION - 2 MAI

Venez rencontrer les représentants d'EDF Renouvelables et Lendosphere, le jeudi 2 mai de 14h à 19h, à la mairie de Rochebrune.



### Le financement participatif, qu'est-ce que c'est ?

Le financement participatif (ou "crowdfunding", financement par la foule) est un mode de financement facile et reconnu faisant appel au grand public. Des particuliers apportent des fonds via une plateforme en ligne pour contribuer à la réalisation d'un projet. Sur la plateforme de Lendosphere, les projets, sélectionnés pour leur solidité financière, sont tous dédiés à la transition énergétique et écologique. Ce ne sont pas des projets en don : il s'agit bien d'investir et de percevoir un retour sur investissement, selon les

modalités de chaque projet sélectionné par Lendosphere et présenté en ligne sur [www.lendosphere.com](http://www.lendosphere.com)

#### **Le financement participatif sur Lendosphere, comment ça fonctionne ?**

1. Vous créez un compte sur [www.lendosphere.com](http://www.lendosphere.com) et le créditez par carte bancaire ou virement
2. Vous cliquez sur la page dédiée à la centrale solaire de Rochebrune
3. Vous prenez connaissance des modalités d'investissement en ligne et pouvez investir (minimum 100 euros)
4. Les remboursements et plus-value que vous percevrez seront crédités directement sur votre compte Lendosphere : vous pourrez à tout moment les virer vers votre compte bancaire traditionnel ou les réinvestir dans de nouveaux projets via Lendosphere, sans aucun frais.

Des questions ? Contactez Lendosphere au : 01 82 83 97 52 ou [contact@lendosphere.com](mailto:contact@lendosphere.com)

#### **À propos de Lendosphere**

Lendosphere est la plateforme experte du financement participatif, en prêts et en equity, dédié à des projets de transition écologique. Depuis son lancement en décembre 2014, plus de 270 millions d'euros ont déjà été investis, par les 31 000 membres de sa communauté, sur plus de 550 projets d'énergie renouvelable qui ont permis d'éviter l'émission de deux millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an en cumulé. Lendosphere détient l'agrément européen de Prestataire de Services de Financement Participatif, délivré par l'AMF.

Plus d'informations sur : [www.lendosphere.com](http://www.lendosphere.com)

Suivez-nous sur : [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#)

#### **À propos d'EDF Renouvelables**

EDF Renouvelables est un énergéticien international qui développe, construit et exploite des centrales de production d'énergie renouvelable. Acteur majeur de la transition énergétique dans le monde, EDF Renouvelables déploie, au sein d'EDF, des projets compétitifs, responsables et créateurs de valeur. Dans chaque pays, nos équipes s'engagent au quotidien auprès des territoires en mettant leur expertise et leur capacité d'innovation au service de la lutte contre le dérèglement climatique. Fin 2023, EDF Renouvelables détient une capacité installée de 12,8 GW nets (21,2 GW bruts) dans le monde. Majoritairement présent en Europe et en Amérique du Nord, l'entreprise se développe également dans les marchés émergents tels que : l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et le Moyen-Orient. Historiquement active dans l'éolien terrestre et le photovoltaïque, la Société se renforce significativement dans l'éolien en mer posé et flottant, ainsi que dans des technologies nouvelles comme le stockage d'énergie, le solaire flottant et l'agrivoltaïsme.

Lendosphere recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance avant tout investissement. L'investissement dans des projets comporte un risque d'illiquidité et un risque opérationnel du projet pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue et un risque pouvant aller jusqu'à la perte totale ou partielle du montant investi et au non-paiement des intérêts. Plus le taux est élevé, plus le risque de perte en capital ou d'impayé des intérêts est important. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement.